

Date : _____		Organisme scolaire d'origine : _____		
Titre / Version : _____		Cours / Sigle : SCG-4059-2 : Science générale 1		
CONCEPTS ET TECHNIQUES RETENUS				
Concepts généraux	Concepts prescrits	Partie Théorique		Partie pratique
		Évaluation des compétences	Évaluation explicite des connaissances	
Système digestif	Constituants alimentaires : eau, protides, glucides, lipides, vitamines et minéraux			
	Valeur énergétique des aliments			
	Transformation des aliments : mécanique, chimique			
	Tube digestif : bouche, œsophage, estomac, intestin grêle, gros intestin, anus			
	Glandes digestives : glandes salivaires, glandes gastriques, foie, pancréas, glandes intestinales			
Système nerveux	Système nerveux central : encéphale, moelle épinière			
	Système nerveux périphérique : nerfs			
	Récepteurs sensoriels : œil, oreille, peau, langue, nez			
Propriétés de la matière	Propriétés physiques caractéristiques : masse volumique, solubilité			
	Propriétés chimiques caractéristiques : réaction à des indicateurs			
	Propriétés des solutions : concentration			
Transformations de la matière	Modèle particulaire			
	Transformations physiques : dissolution, dilution			
	Transformations chimiques : décomposition et synthèse, oxydation			

CONCEPTS ET TECHNIQUES RETENUS (SUITE)				
Concepts généraux	Concepts prescrits	Partie théorique		Partie pratique
		Évaluation des compétences	Évaluation explicite des connaissances	
Ondes	Fréquence			
	Longueur			
	Amplitude			
	Échelle de décibels			
	Spectre électromagnétique			
	Déviation des ondes lumineuses			
	Foyer d'une lentille			
Catégories de techniques	Techniques			Partie pratique
Manipulation	Utilisation sécuritaire du matériel			
	Utilisation d'instruments d'observation			
	Préparation de solutions			
Mesure	Utilisation des instruments de mesure			

Pour l'ensemble de l'épreuve, les **cinq concepts généraux** et les **deux catégories de techniques** sont retenus. (Toutefois, il n'est pas nécessaire de retenir tous les concepts prescrits pour un concept général donné. De même, il n'est pas nécessaire de retenir toutes les techniques pour une catégorie de techniques données).

Pour l'évaluation des compétences :

Partie théorique :

- Au moins trois concepts généraux sont retenus; parmi ceux-ci, un échantillon représentatif des concepts prescrits qui leur sont associés est retenu.

Partie pratique :

- Au moins **un des concepts généraux** est retenu.
- Les **deux catégories de techniques** sont retenues. Pour ces catégories, au moins **trois techniques**, parmi celles présentées ci-haut, sont retenues, dont celle portant sur l'utilisation sécuritaire du matériel.

Pour l'évaluation explicite des connaissances :

Partie théorique :

- Au moins **trois concepts généraux** sont retenus, ceux qui n'ont pas été retenus lors de l'évaluation des compétences étant à privilégier.
- Une priorité est accordée aux concepts prescrits qui n'ont pas été retenus lors de l'évaluation des compétences.

PARTIE THÉORIQUE			
Appréciation globale	Satisfaisant	À retravailler	Commentaires et suggestions
GUIDE			
Les concepts généraux et prescrits sont clairement indiqués.			
Le matériel fourni comprend :			
• Cahier de l'adulte			
• Clé de correction			
• Guide			
• Cahier d'évaluation			
Le matériel autorisé respecte la Définition du domaine d'évaluation (DDE).			
La durée prévue est de 2 heures.			
CAHIER DE L'ADULTE – SECTION « ÉVALUATION DES COMPÉTENCES »			
Présence de mises en situation présentant au moins une tâche à accomplir.			
Ces mises en situation portent chacune sur une problématique ou une application technologique associée au contenu du cours			
Les 4 ou 5 tâches ne sont pas biaisées par la méconnaissance d'un contexte, d'une technologie ou d'une situation. Chaque tâche doit appartenir à l'une des catégories suivantes : • Tâche d'explication; • Tâche d'opinion; • Tâche de calcul; • Tâche de représentation. Une épreuve doit compter au moins trois catégories de tâches.			

PARTIE THÉORIQUE (SUITE)			
Appréciation globale	Satisfaisant	À retravailler	Commentaires et suggestions
CAHIER DE L'ADULTE – SECTION « ÉVALUATION DES COMPÉTENCES » (SUITE)			
Les tâches sont complexes. Elles : • mobilisent plusieurs concepts prescrits; • permettent plusieurs démarches; • font appel au jugement, au raisonnement ou à l'analyse; • exigent une prise de position ou un choix à faire; • proposent un problème à résoudre; • mobilisent les 3 critères d'évaluation.			
CAHIER DE L'ADULTE – SECTION « ÉVALUATION EXPLICITE DES CONNAISSANCES »			
La section comporte de 6 à 8 questions.			
Les questions sont peu contextualisées ou elles ne le sont pas.			
Les questions sont variées dans leur forme et se rapportent à chacun des 3 premiers niveaux d'habileté cognitive (Connaître, Comprendre et Appliquer).			
Une priorité est faite aux concepts prescrits non retenus dans la section Évaluation des compétences.			

PARTIE THÉORIQUE (SUITE)			
Appréciation globale	Satisfaisant	À retravailler	Commentaires et suggestions
CAHIER DE L'ADULTE (EN GÉNÉRAL)			
L'aspect visuel est approprié (mise en page, illustrations, espace suffisant pour répondre, etc.)			
Les modes de représentation sont variés (graphique, tableau, texte, équation, schéma, etc.).			
Le niveau de difficulté est approprié.			
Les situations ne présentent pas de stéréotypes, de discriminations ni d'éléments offensants.			
Les annexes (tableaux, formules et grandeurs) sont complètes et conformes à la DDE.			
Droits d'auteur :			
- Sources clairement indiquées (images, photos, etc.) - Droits obtenus avec documents à l'appui (au besoin) - Contenu original (non issu de matériel pédagogique ou autre)			

PARTIE THÉORIQUE (SUITE)			
Appréciation globale	Satisfaisant	À retravailler	Commentaires et suggestions
CLÉ DE CORRECTION			
Des exemples de démarches/réponses adéquates sont donnés pour toutes les tâches et toutes les questions.			
Les balises de correction sont claires.			
La somme des points de la section Évaluation explicite des connaissances totalise 20 points.			
CAHIER D'ÉVALUATION			
Des manifestations observables sont énoncées pour chacun des critères d'évaluation retenus.			
Les manifestations observables énoncées traduisent adéquatement les critères d'évaluation retenus.			
Les manifestations observables permettent l'utilisation des grilles d'évaluation à interprétation critérielle.			
Les grilles d'évaluation à interprétation critérielle sont nécessaires pour établir la note de l'adulte sur 40 points.			
CONCORDANCE DES CAHIERS			
Les cahiers <i>Guide</i> , <i>Cahier de l'adulte</i> , <i>Clé de correction</i> et <i>Cahier d'évaluation</i> concordent entre eux.			

PARTIE PRATIQUE			
Appréciation globale	Satisfaisant	À retravailler	Commentaires et suggestions
GUIDE			
Les concepts généraux, les concepts prescrits, les catégories de techniques ainsi que les techniques sont clairement indiquées.			
Le matériel fourni comprend :			
• Cahier de l'adulte			
• Clé de correction			
• Guide			
• Cahier d'évaluation			
La durée prévue est de 2 heures.			
Les consignes de passation indiquent la liste du matériel à rendre disponible à l'adulte.			
Au besoin, des indications pour la préparation du matériel de laboratoire ou de l'atelier sont données à la personne responsable de l'épreuve.			
En annexe, le <i>Schéma décisionnel</i> , une liste de matériel, des manipulations à remettre à l'adulte en difficulté ainsi que la <i>Liste de vérification</i> pour l'adulte assurant la surveillance sont disponibles.			
CAHIER DE L'ADULTE			
La situation est sécuritaire pour l'adulte et des consignes de sécurité sont clairement énoncées, au besoin.			
La composition de l'épreuve identifie les parties de la démarche. L'adulte doit résoudre un problème associé au contenu du cours à l'aide d'une démarche expérimentale qui inclut : • La représentation de la situation; • L'élaboration du plan d'action; • La mise en œuvre du plan d'action; • L'analyse des résultats; • La présentation d'une solution ou d'une conclusion en lien avec le but ou l'hypothèse.			

PARTIE PRATIQUE (SUITE)			
Appréciation globale	Satisfaisant	À retravailler	Commentaires et suggestions
CAHIER DE L'ADULTE (SUITE)			
Le canevas de rédaction du plan d'action respecte la DDE.			
La tâche est complexe. Elle : • mobilise plusieurs concepts prescrits; • permet des démarches variées; • fait appel au jugement, au raisonnement et/ou à l'analyse; • propose un véritable problème à résoudre à l'aide de la démarche d'expérimentation; • exige de compléter un protocole fourni.			
Le niveau de difficulté est approprié.			
La situation ne présente pas de stéréotypes, de discriminations ni d'éléments offensants.			
Les annexes (liste de formules, tableau périodique) sont complètes et conformes à la DDE.			
Droits d'auteur : • Sources clairement indiquées (images, photos, etc.) • Droits obtenus avec documents à l'appui (au besoin) • Contenu original (non issu de matériel pédagogique ou autre)			

PARTIE PRATIQUE (SUITE)			
Appréciation globale	Satisfaisant	À retravailler	Commentaires et suggestions
CLÉ DE CORRECTION			
Des exemples de démarches adéquates et de résultats attendus sont donnés pour toutes les tâches.			
Les exemples de réponse et de démarches attendues sont clairs.			
CAHIER D'ÉVALUATION			
Des manifestations observables sont énoncées pour chacun des critères d'évaluation retenus.			
Les manifestations observables énoncées traduisent adéquatement les critères d'évaluation retenus.			
Les manifestations observables permettent l'utilisation des grilles d'évaluation à interprétation critérielle.			
Les grilles d'évaluation à interprétation critérielle sont nécessaires pour établir la note de l'adulte sur 40 points.			
CONCORDANCE DES CAHIERS			
Les cahiers <i>Guide</i> , <i>Cahier de l'adulte</i> , <i>Clé de correction</i> et <i>Cahier d'évaluation</i> concordent entre eux.			